

Conseil de territoire de HAUTE GIRONDE 1^{er} décembre 2020

Atelier 2 - Quel rôle pour les collectivités dans le développement d'une production alimentaire locale et de qualité en Haute Gironde ?

Animatrices :

- Fatima AHSSICE, cheffe de projet développement territorial, Direction des coopérations et du développement des territoires (DCDT), Département de la Gironde
- Anne HERMANN, Cheffe de projet Gironde Alimen'Terre, DCDT, Département de la Gironde.

Structures participantes :

Attachée parlementaire de Mme Hammerer	Mairie de Blaye
Bordeaux Métropole	Mairie de Cavignac
Le Bocal Local	Mairie d'Etauliers
CDC de l'Estuaire	Mairie de Générac
CDC de Blaye	Mairie de Saint-André-de-Cubzac
CDC du Grand Cubzaguais	Mutualité sociale agricole
CDC du Grand Saint-Emilionnais	Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand
CIAS Latitude nord Gironde	Libournais
EDEA (Ensemble développons l'accompagnement)	Place aux jardins
Epicerie Latitude Solidaire	La table de Cana
e-graine Nouvelle-Aquitaine	RELAIS
Familles Rurales Haute Gironde	SAFER
	SMICVAL

Sujet

La Haute Gironde a toujours eu une vocation agricole importante, bien qu'essentiellement tournée vers la viticulture et non vers une agriculture nourricière. Aujourd'hui, les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés aux enjeux d'une production locale et d'une nourriture saine. Quel peut être le rôle des collectivités pour développer ces circuits courts afin de répondre aux attentes des habitants, jusqu'à faire évoluer le paysage agricole du territoire et son modèle économique ?

Présentations

- **Le projet Gironde alimen'Terre, piloté par le Département de la Gironde**
Ce projet lancé fin 2019 dans le cadre de la stratégie départementale de résilience, comporte un **volet production** (avec 2 axes : agriculture bio et démarches environnementales / foncier agricole responsable) et un **volet consommation** (2 axes : accès de tous les Girondins à une alimentation locale, saine et de qualité / approvisionnement en produits locaux et de qualité au sein du Département).

Contact : Anne HERMANN, cheffe de projet Gironde Alimen'Terre / a.hermann@gironde.fr

➔ Consultez la présentation de Gironde Alimen'Terre sur le site du Département :

www.gironde.fr/alimenterre

- **Le projet alimentaire de territoire (PAT) de la Communauté de Communes de l'Estuaire (CCE)**
La CCE a lancé en 2017 un projet global de transition agricole et alimentaire, visant principalement à introduire plus de produits bios et locaux dans la restauration collective. Suite au diagnostic réalisé en 2018, un PAT a été lancé en associant de nombreux partenaires au sein d'un comité de pilotage et de groupes de travail. Objectifs du programme d'actions : maîtrise du foncier agricole, accompagnement des agriculteurs et des structures de restauration collective, sensibilisation des habitants et valorisation des producteurs.
Contact : Eve LALANDE, chargée de mission agenda 21 / agenda21@cc-estuaire.fr
<https://www.cc-estuaire.fr/vivre-s-installer/alimentation/1043-projet-alimentaire-territorial.html>
➔ [Consultez ici le support présenté en atelier](#)
- **La régie agricole de la commune de Cavignac**
Le projet agricole du domaine Yves-Courpon a démarré lorsque la commune a reçu un legs suite au décès d'un habitant, constitué d'une exploitation agricole composée de 60ha de terres (dont 20 ha de vignes) et un chai de vinification. La commune a recruté une maraîchère, qui s'est installée début 2020. L'objectif principal est l'approvisionnement des cantines, y compris celles des communes voisines. Des collaborations sont également en cours avec des plateformes comme Cagette.net ou la Ruche qui dit oui. Les dépenses de fonctionnement tournent autour de 45.000€/an. Des aides financières ont été apportées par la Région Nouvelle Aquitaine et le programme LEADER.
Contact : Frédéric GRADAIVE, secrétaire général de la mairie de Cavignac et directeur de la régie municipale / fgradaive@cavignac.fr
http://www.cavignac.fr/regie_agricole/
- **Le projet de régie alimentaire de Saint-André-de-Cubzac**
La commune souhaite pouvoir approvisionner les cantines de ses écoles avec des produits locaux et de qualité. Un état des lieux ayant permis de constater que le territoire ne disposait pas suffisamment de producteurs, il est envisagé la création d'une régie municipale. Une étude a été réalisée avec le Bocal local et devrait permettre de déterminer finement le modèle économique du projet, notamment les partenariats avec les agriculteurs locaux et avec les acteurs de l'insertion comme l'association Relais.
Contact : Laurence PEROU, adjointe à la mairie de Saint-André-de-Cubzac /
<https://www.saintandredecubzac.fr>

Liens utiles

- **Porte greffe**, association qui accompagne les personnes non issues du milieu agricole qui souhaitent tester leur projet de création d'activité agricole « grandeur nature » avant de se lancer :
<https://reneta.fr/Porte-Greffe>
- **Place aux jardins**, association qui accompagne les porteurs de projets dans la mise en place de jardins partagés. La structure est intervenue par exemple dans la création d'une charte alimentaire et sur la préfiguration de dynamiques communales sur le territoire des Hauts-de-Garonne :
<http://placeauxjardins.blogspot.com>

Principaux point évoqués

- Comment susciter les candidatures d'agriculteurs et **porteurs de projets** ? Parmi les pistes, lancer des appels à projet le plus largement possible.
- Afin de répondre aux difficultés fréquentes à trouver du foncier disponible sur un territoire, la SAFER a mis en place un système de **stockage de foncier** avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine.
- L'animation sociale et culturelle du projet alimentaire de territoire ne doit pas être négligée, en s'appuyant notamment sur les **espaces de vie sociale** (ateliers cuisine et nutrition par exemple). Ce que prévoit de faire la CDC de l'Estuaire.
- La question de l'échelle de projet est importante : **l'échelon intercommunal** semble pertinent dans le cadre d'un projet alimentaire territorial.
- Un groupe d'agriculteurs sur le territoire de l'Estuaire envisage actuellement la création d'une **conserverie** ; une initiative à partager avec les autres collectivités de Haute Gironde.
- La question de l'exploitation des **réserves d'eau** sur le territoire doit impérativement être prise en compte dès le démarrage des projets, car elle peut conditionner leur réussite.
- Quel peut être **le coût**, en investissement comme en fonctionnement, d'un projet agricole porté par une collectivité ? Le budget du projet de PAT de l'Estuaire est de 100 000 € sur 2 ans, essentiellement en ingénierie.
- Ne risque-t-il pas d'y avoir **concurrence** avec les initiatives privées ? Dans le projet alimentaire de territoire, il s'agit d'associer les producteurs locaux à l'approvisionnement des cantines. Plus globalement, il est fondamental de travailler en bonne intelligence avec les acteurs locaux afin de s'adapter collectivement à l'offre et à la demande.
- Le coût d'une régie doit être évalué à **long terme**, en particulier en matière de ressources humaines.
- Les collectivités peuvent s'investir dans un premier temps sur des projets mobilisateurs portant sur **l'autoproduction** (jardins partagés) avant de lancer des dynamiques plus approfondies avec des producteurs locaux.

➔ [Retrouvez les grandes lignes de l'atelier en vidéo ICI](#)

Suites de l'atelier, prochains RDV à noter...

- Réunion de travail le 16/12/2020 des 4 EPCI de Haute Gironde sur la question des circuits courts.
- Le Département anime un groupe « inter PAT », deux nouvelles sessions sont prévues début 2021 (contact : a.hermann@gironde.fr)
- Le projet Gironde Alimen'terre se poursuit, un bilan des actions 2020 sera réalisé et diffusé.